

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de l'Association Pro Aventico
<b>Herausgeber:</b>	Association Pro Aventico (Avenches)
<b>Band:</b>	11 (1912)
<b>Artikel:</b>	Fouilles et réfections du Pro Aventico : automne 1910 - automne 1912
<b>Autor:</b>	Secretan, Eugène
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-241201">https://doi.org/10.5169/seals-241201</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## FOUILLES ET RÉFLECTIONS DU *PRO AVENTICO*

---

**Automne 1910. — Automne 1912.**

---

### I. RÉFLECTIONS AU THÉÂTRE

Après avoir reconstitué au théâtre, en 1908 et 1909, une double rangée de gradins en maçonnerie le long du large mur semi-circulaire du Podium, et cela afin de rétablir l'aspect réel de cette portion du Théâtre, nous avons été amenés à consolider un massif important au bas du pourtour oriental.

A vrai dire, ce massif, long de 14 à 15 m. et haut de 2 à 3 m., avait déjà été réfectionné en 1896. C'était au début de nos travaux au Théâtre, et l'on croyait alors qu'il suffisait d'une mince chape en béton au sommet et d'un rejoingtoyage superficiel des parois latérales. Quinze années d'expérience ont montré que c'était un travail à refaire. Ce fut l'œuvre du mois de septembre 1910, et qui représente 800 francs de frais. Mais désormais ce massif, bien en vue, donnera, nous l'espérons, pleine satisfaction au *Pro Aventico* ainsi qu'aux archéologues de passage à Avenches.

Après quoi, dans l'automne de 1911, nous avons enfin pu entreprendre le sauvetage du pourtour occidental. Depuis de longues années, un vœu formel du Comité nous en faisait un devoir. Le difficile était de savoir par où commencer, et surtout de faire le départ entre ce qui vaut la peine d'être consolidé et ce qui est voué à la décomposition, à plus ou moins brève échéance.

Quand on examinait de près le peu qui subsiste de l'œuvre de déblaiement, coûteuse et néfaste, entreprise il y a soixante-

cinq ans par la commune d'Avenches, on pouvait se demander s'il valait la peine d'essayer ce travail de sauvetage. Ceux qui ne voient dans les ruines — romaines ou autres — qu'un motif pittoresque, répondront négativement. Mais, à ce compte-là, au bout d'un demi-siècle, tout le pittoresque des dites ruines se transformerait en un fouillis de broussailles, décor agréable à la vue assurément, mais qui n'a plus aucun cachet ni romain, ni même séculaire. De là notre décision d'intervenir au pourtour ouest, puisqu'il en est temps encore.

A cet effet, nous avons débuté par le couloir inférieur, le plus rapproché des massifs consolidés en 1897. Pour comprendre d'un coup d'œil la transformation accomplie, il suffit de comparer les deux planches ci-jointes (pl. I et II), la première reproduisant l'enchevêtrement original de cette section, vers l'an 1900; la seconde, son aspect provisoire après la première phase des travaux de réfection<sup>1</sup>. C'est d'abord le mur de gauche, beaucoup moins pittoresque qu'avant, car il était trop dégradé pour supporter une consolidation durable; il a été reconstruit sur 14 m. de longueur, avec une épaisseur de 1<sup>m</sup>20 et une hauteur moyenne de 2 m., et reconstruit de façon à présenter des inégalités de niveau afin d'éviter la monotonie fastidieuse d'une ligne de faîte uniforme. C'est ensuite le seuil même du couloir, débarrassé d'une partie de la végétation qui l'obstruait, et abaissé de façon à dégager les parements romains jusqu'alors enfouis sous les décombres. Comme d'habitude, une ligne rouge permet de distinguer ce qui est authentiquement romain de ce qui vient d'être reconstruit, et le coût total de cette première campagne n'atteint pas 650 francs.

Une seconde campagne était nécessaire, car il importait de dégager également le mur de droite, ou plutôt les tronçons qui subsistent et de mettre en évidence l'extrémité du couloir,

<sup>1</sup> Ces deux clichés, pris à une dizaine d'années d'intervalle, rendent visible la désagrégation des ruines. La faute en est beaucoup moins aux empiètements de la végétation qu'aux chercheurs trop zélés, non certes d'antiquités, mais de pierres à bâtir! En outre, le cliché le plus ancien (pl. I) avait été pris en arrière et au-dessus du pourtour du théâtre, ce qui permettait de voir à l'arrière-plan le Cigognier. Pour la planche II, au contraire, le photographe était à peu près en face du couloir à réfectionner.

# FOUILLES DERRIÈRE-LA-TOUR

1910-1912

Croquis d'Aug. ROSSET, commissaire-draineur, Avenches.

Calqué sur les relevés d'Aug. Rosset au bureau de Th. van Muyden  
par G. Trivelli, architecte, Lausanne.

*La Louve* 1862

## LÉGENDE

K Installation en sous-sol, avec bassin rectangulaire,  
Labrum, conduites d'eau, etc.

L Local dallé en béton.

M Couloirs, dont l'un avec rampe et palier.

N Hypocauste déjà endommagé.

O Réservoir avec chute d'eau.

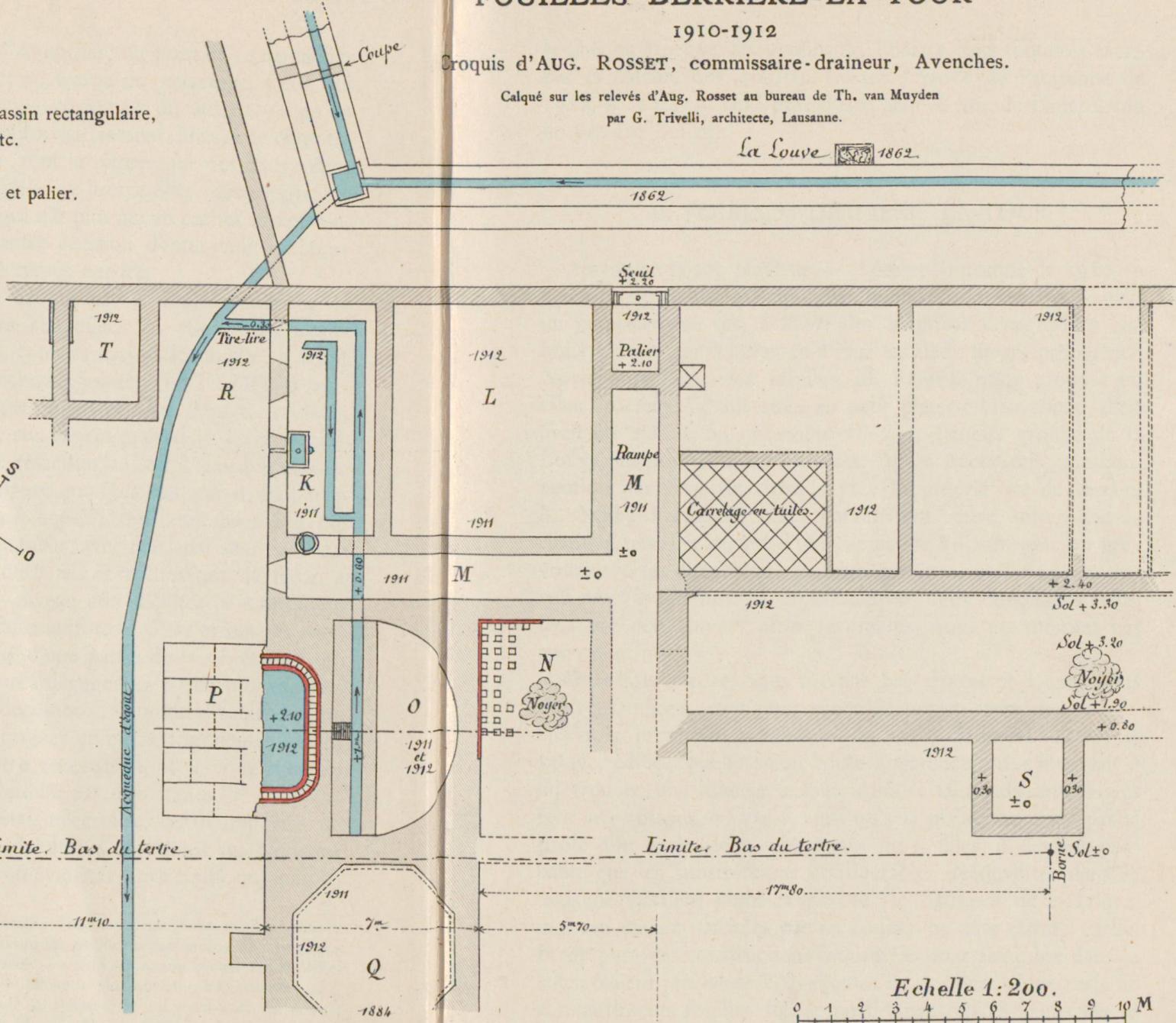
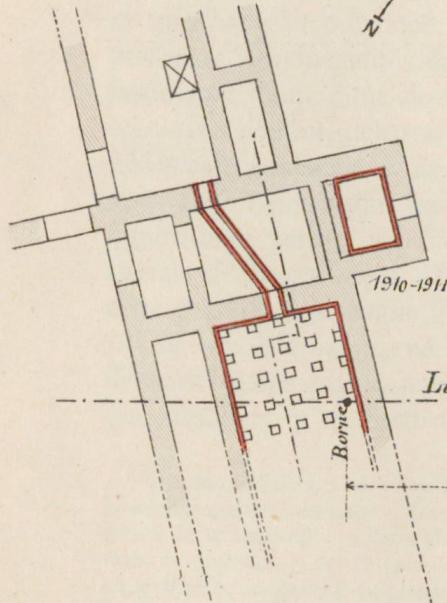
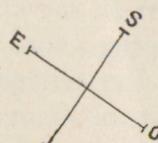
P Dalles d'accès au bassin de  
fontaine monumentale.

Q Probablement château-d'eau.

R Cour extérieure.

S et T Loges de portier (?).

Enduit en "tuileé".



la plus rapprochée des gradins du Théâtre, sans toutefois sacrifier la totalité des arbustes. Ce fut l'œuvre de l'automne de 1912, et le travail était près d'être achevé lors de l'impression du présent Bulletin.

## II. FOUILLES DERRIÈRE -LA-TOUR

Après une saison pluvieuse — l'été et l'automne de 1910 — il importait de choisir, pour nos fouilles de l'hiver 1910-1911, un emplacement sec, à l'abri des surprises désagréables que nous avions rencontrées en Prilaz les deux hivers précédents. Notre surveillant des fouilles, M. Rosset, nous proposa un talus spacieux, faisant suite au petit plateau bien connu, d'où avait été extrait, en novembre 1862, le fameux groupe de la Louve allaitant les deux jumeaux. Après tractations, une convention par écrit fut conclue avec le propriétaire du terrain, M. Numa Fornerod, nous garantissant entre autres que le chantier resterait ouvert d'une campagne à l'autre, car on prévoyait, vu les dimensions du talus, que nous aurions là du travail pour longtemps. Et, en effet, après deux campagnes facilitées par deux hivers assez favorables, nous ne sommes pas encore au bout.

Cette fois encore, nous n'avons pas trouvé ce à quoi nous nous attendions, mais nous avons découvert autre chose.

Vu la proximité immédiate du vaste bâtiment dit de la Louve, édifice public selon toute apparence, on s'attendait à lui trouver une annexe enfouie dans le talus adjacent, faisant face aux coteaux du Vully, ainsi qu'à la plaine traversée par la Broie. Or, après deux campagnes de fouilles, il devient probable que les substructions considérables découvertes dans le talus ne faisaient point corps avec le bâtiment de la Louve, mais en étaient séparées par un couloir ou une étroite ruelle. Et de plus, ces constructions implantées pour ainsi dire dans le talus, étaient précédées elles-mêmes au nord-est, d'une série de compartiments fouillés déjà sommairement en 1873 et 1884 et partiellement détruits. Ce qui en subsistait n'offrant dès lors

plus grand intérêt archéologique, nous avons pris le parti d'extraire du sol ces matériaux, soit pour satisfaire le propriétaire et pour faciliter le déblaiement de nos fouilles, soit pour accroître notre réserve de calcaire romain en vue des réfactions projetées au Théâtre et au mur d'enceinte. Nous avons même été amenés plus loin, bien à regret, à sacrifier un *præfurnium*, à l'entrée de l'hypocauste N, analogue du reste à celui qui figure au Musée; en outre, il entravait l'avancement de nos fouilles. Au surplus, il ne faut pas oublier qu'à Avenches, pour pouvoir fouiller sur le terrain d'autrui, nous sommes contraints à certaines concessions vis-à-vis du propriétaire qui a droit, on le sait, à la moitié des matériaux extraits de son terrain, ou à leur valeur après taxation. Il va de soi qu'en pareil cas les notes et les croquis exacts du surveillant des fouilles sont une garantie que toute découverte archéologique reste consignée dans les dossiers du *Pro Aventico*.

Ceci dit, hâtons-nous d'ajouter que l'emplacement où nos ouvriers ont travaillé ces deux derniers hivers a largement répondu à notre attente, quoique autrement que nous ne pensions.

Et d'abord, particularité fort rare à Avenches, la majeure partie de ces substructions reposait en plein talus, faisant suite au replat occupé par le grand bâtiment de la Louve. Or presque toutes les constructions retrouvées jusqu'ici à Avenches sont sur terrain plane ou très légèrement incliné. Il est vrai que nous ne savons rien, ou à peu près rien, des abords de la colline occupée par la petite cité actuelle, laquelle date du moyen âge.

Autre particularité : outre les divers locaux habituels dans les substructions retrouvées ailleurs, locaux que nous allons rapidement passer en revue d'après le plan ci-joint, il y aura à examiner de plus près deux compartiments très complexes et dont nous ne pouvons qu'entrevoir la raison d'être.

Reprendons maintenant le croquis ci-joint (pl. III), élaboré par notre surveillant des fouilles d'après les notes de son carnet. Sur le papier, l'ensemble et les détails semblent faciles à expliquer ; sur le terrain, par le gel et le dégel, enfoncé dans

des tranchées de 3 m. et  $3\frac{1}{2}$  m. de profondeur reliées entre elles par des passerelles branlantes, ou au contraire huché sur des mamelons de profil bizarre et sur des talus capricieusement inclinés, il semblait impossible de reconstituer, à l'aide de ces maçonneries éparses, un plan d'ensemble, même fragmentaire.

A première vue, on y distingue de nombreux compartiments, généralement rectangulaires, reliés les uns aux autres par des murs ou des couloirs. Et encore, nous ne connaissons guère que la section orientale du plan, celle de gauche. Les deux couloirs M, entièrement dégagés, devaient être en sous-sol. L'un et l'autre avaient leurs parois revêtues en stuc de belles couleurs voyantes ou en minces planelles de marbre, indice certain d'une construction de luxe. Le premier couloir, pour autant qu'il nous est connu, mesure 10<sup>m</sup>60 de longueur. Le second couloir, celui qui coupe à angle droit le premier, s'élevait graduellement jusqu'à un palier, et de là à un seuil à plus de 2 mètres de son point de départ inférieur. Le seuil portait des marques incontestables d'usage et d'usure. Les deux petits compartiments S et T, faisant saillie à deux angles opposés, ont servi peut-être de loge de portier. La raison d'être des locaux plus spacieux, rectangulaires également, nous échappe, tandis que le compartiment R, rectangle plus allongé et traversé par une coulisse bien conservée, devait être une cour à ciel ouvert, car c'est elle qui éclairait, grâce à trois soupiraux révélés par nos fouilles, le compartiment K dont il sera question plus loin. Explorée minutieusement, elle ne contenait, outre des décombres de murailles, qu'un fragment de colonne (hauteur 1<sup>m</sup>50, diamètre 30 cm.).

Pour plus de clarté, prenons d'abord le compartiment O, également étrange par sa forme en demi-lune et par son entourage. C'est donc une enceinte semi-circulaire, voûtée, sans traces de porte, ni de fenêtres, mais avec contreforts à l'intérieur destinés évidemment à augmenter la force de résistance des parois latérales, autant d'indices d'un puissant réservoir destiné, semble-t-il, à faire écouler l'eau à contre-sens de la pente. Cette hypothèse de notre surveillant des fouilles fut bientôt confirmée par la découverte d'un canal d'écoulement

dont l'orifice, du côté du couloir M, était encore muni de tringles et d'autres engins rouillés.

En outre, au nord, tout au bas du tertre, on retrouva sans peine une base polygonale, large de 7 m., en partie détruite en 1884, c'est-à-dire avant l'existence du *Pro Aventico*. La solidité exceptionnelle des murs latéraux fait penser à un château-d'eau, selon l'usage des cités romaines. Seulement, resterait à savoir d'où venait l'eau. Notre surveillant des fouilles, qui est commissaire-draineur, conclut à la présence d'une citerne au nord du bâtiment principal, dans un emplacement en cuvette, actuellement encore riche en eau.

Autre constatation instructive : dans les fouilles du premier hiver, nous avions été intrigués par la découverte d'une douzaine de dalles en grès de Châtel ou de la Molière, superposées pour ainsi dire par étages. L'une d'elles portait des marques évidentes d'efforts infructueux pour l'extraire du sol et l'utiliser<sup>1</sup>. Peu à peu, nous nous sommes rendu compte que ces dalles devaient former une rampe d'accès, dans la direction de la voûte du compartiment en demi-lune. Un nouvel indice, lors des fouilles du second hiver, est venu préciser les suppositions de M. Aug. Rosset. En effet, sur cette esplanade naturelle, on a retrouvé le fond d'un grand bassin, long de 4 m., large de 2<sup>m</sup>70, et qui, par sa construction très soignée, fait songer aux fontaines monumentales, fréquentes dans l'empire. C'est du moins l'impression de notre collègue, M. William Cart. Quelle que fût la destination de ce bassin avec revêtement en marbre blanc recouvrant un solide « béton de tuilée », cette esplanade dominait de haut toute la plaine. Elle offrait à l'arrière-plan un horizon lointain sur la longue ligne ondulée du Jura, horizon qui serait quelque peu monotone sans les collines plantureuses du Vully et la surface brillante du lac de Morat.

A plus d'une reprise, on l'a vu, nos fouilles ont révélé les

<sup>1</sup> Au début de la seconde campagne de fouilles, le propriétaire insista catégoriquement pour l'enlèvement de ces dalles. Nous n'avions pas le droit de nous y opposer, mais nous avons refusé de participer soit à leur extraction, soit à leur utilisation.

traces de fouilles antérieures, les unes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres beaucoup plus anciennes, à une époque impossible à déterminer. Tel est le cas du compartiment dont il nous reste à parler et dont la destination demeure un problème.

C'est un rectangle d'environ 3 m. de large sur 7 ou 8 de longueur, en sous-sol déjà à l'époque romaine et actuellement à plus de 3 m. au-dessous du sol. Ce compartiment K, par suite de circonstances défavorables, n'a pu être photographié de façon satisfaisante, mais le plan ci-joint permet de le reconstituer en imagination. On remarquera d'abord qu'il est traversé en presque toute sa longueur par le canal d'écoulement qui sort du réservoir en demi-lune ; puis, que dans ce canal vient en aboutir un autre, de dimensions semblables, mais qui avait suivi d'abord une direction opposée, on ne s'explique guère pourquoi. Ce n'est pas tout : le mobilier de ce local souterrain ou du moins ce qui en subsistait lors de nos fouilles, indique une installation où l'eau jouait le principal rôle. C'est d'abord, au milieu de la paroi de gauche, et adossé à celle-ci, un bassin rectangulaire, en calcaire, recevant l'eau par un canal d'aménée qui traversait la paroi extérieure ; le trop-plein devait s'écouler par un orifice de 12 cm. de diamètre, évasé dans le bas, creusé au centre même du bassin et de là, par des rigoles malheureusement invisibles sur le plan, se déverser dans la coulisse la plus rapprochée. Le long de la paroi de droite étaient encore visibles une base en maçonnerie ainsi que du bois calciné, ayant pu servir l'un de siège et l'autre d'armoire. Voilà qui pourrait s'expliquer par une installation de bain... Mais il se trouve que le bassin est trop exigu pour servir de baignoire (1<sup>m</sup>20 de long sur 54 cm. de large, parois comprises, et 24 de profondeur), trop incommodé pour un bain de siège ou un bain de pieds ; à peine pouvait-il être utilisé comme baignoire pour enfant. En outre, sa paroi antérieure était si fort endommagée et ébréchée qu'on ne peut se prononcer sur son profil primitif. Et s'il devait servir, non de baignoire, mais de simple lavoir, à quoi bon ce bassin sculpté avec un certain art, au dossier gracieusement recourbé et échantré au milieu.

Autre problème : à l'entrée même du compartiment K, du côté du couloir, reposait sur le sol un élégant bassin circulaire en calcaire grisâtre, un *labrum* bien caractérisé, identique à ceux qui servaient aux ablutions. Seulement, au lieu de reposer sur un piédestal comme l'indique la courbure significative de sa base, il gisait sur le terrain, sans qu'il ait été possible de découvrir, aux alentours, aucun vestige de colonne ou de soubassement. Il a été transporté au rez-de-chaussée du Musée et fixé, fort à propos, sur un fût de colonne.

On remarquera la beauté de ce *labrum*, absolument intact, ses dimensions bien proportionnées (90 cm. de diamètre, 10 cm. de profond), ainsi que quatre petits orifices d'une destination inconnue ; ceci indépendamment d'une échancrure par où pouvait pénétrer un tuyau d'aménée pour l'eau.

Quant à l'autre bassin, son camarade d'une captivité quinze ou seize fois séculaire, il a été transporté, non sans peine, vu son poids énorme et ses brèches menaçantes, sous le hangar du Musée. Malheureusement, son emplacement actuel ne permet guère, à moins d'avoir examiné l'engin *in situ*, d'expliquer son utilisation. Personnellement, j'ai peine à croire à une chambre de bain proprement dite, et la découverte d'une patère en bronze argenté, fort endommagée, comme tordue par les flammes, non loin du *labrum*, me semble indiquer des ablutions, peut-être quelque rite religieux...

Durant les fouilles de Derrière-la-Tour, nous avons eu maintes fois la preuve positive que ce même terrain avait été déjà creusé, bouleversé et en partie dépouillé. Une autre preuve, négative en quelque sorte, c'est l'exiguité exceptionnelle du menu butin archéologique durant ces deux campagnes de fouilles. Indépendamment du *labrum* et du bassin rectangulaire, qui sont des pièces de grande valeur archéologique, et après avoir remué, des mois durant, des centaines de mètres cube de terre ou de décombres, nos fouilleurs, malgré leur expérience et leur savoir-faire, n'ont recueilli que de menus objets, sans grande originalité, et dont bon nombre proviennent de terrains au N.-E. de nos fouilles principales : fragments de poterie sigillée (scènes de chasse très fantaisistes), bouton

double avec incrustation genre mosaïque, petite sonnette carrée, compas en fer, manche en ivoire d'un petit couteau de poche, bordure d'un vase en bronze avec incrustation en laiton jaune, épingle à cheveux en os et styles métalliques de formes diverses; enfin nombre de très petits instruments de chirurgie, pinces, spatules, aiguilles, sondes, etc.

Restent à mentionner les monnaies, peu nombreuses (une douzaine), mais dont quelques-unes sont intéressantes, entre autres un Domitien d'une belle frappe; un Antonin détérioré, à la figure vieillie, avec, au revers, un Marc-Aurèle imberbe, à l'expression presque féminine (analogues mais non pas identiques aux N°s 123 et 406 du Médailleur); une pièce gauloise coupée par le milieu comme le sont souvent les pièces de Nîmes.

En outre, indiquant l'époque probable de la destruction de l'édifice, un Philippe l'Arabe et un Volusien, l'un et l'autre en argent et contemporains de la grande invasion du milieu du III<sup>e</sup> siècle. A noter que les quatre autres Volusien du Médailleur d'Avenches sont aussi en argent.

Et voici que le 12 janvier dernier, lors d'une de nos visites à Avenches, on découvrit, dans la coulisse en ruine qui sortait du compartiment K, à une profondeur de 3<sup>m</sup>60 (voir le plan), un fragment de poterie commune, qui n'était autre que l'orifice et le col d'une tirelire<sup>1</sup>. Or les tirelires d'origine romaine sont rares, fort rares : on en connaît quelques-unes dans les collections de Rome, de Pompéi et de Naples, ainsi qu'en Gaule, à Vichy, par exemple, mais aucune provenant de l'Helvétie romaine, ni même, semble-t-il, du nord des Alpes<sup>2</sup>. Il va de

<sup>1</sup> D'autres menus fragments, retrouvés peu à peu, ont permis de reconstituer très suffisamment l'aspect primitif de ce curieux engin, en forme de bouleille, et désormais visible à l'étage supérieur du Musée. L'épaisseur de la poterie à la bouche de la tirelire (3 cm.) contraste avec le peu d'épaisseur des parois latérales ( $\frac{1}{2}$  cm.). Hauteur totale 25 cm.

<sup>2</sup> Voir encore l'article *Loculus* dans le grand Dictionnaire Saglio. M. le professeur Ch. Delhorbe me communique obligamment deux ou trois passages de Martial : *Loculos implere moneta* (XII, 12), et ailleurs (V, 397) : *Excussi loculosque sacculumque...* Voir également dans le petit Dictionnaire de Rich et Chéruel, plus accessible que Saglio, l'article *Cista*, accompagné d'une illustration et de références.

soi que le fond de la tirelire n'existeit plus, et qu'aucune monnaie ne fut retrouvée près de là. Qui nous dira si cette humble tirelire appartenait peut-être à l'un des esclaves ou des affranchis de l'édifice de Derrière-la-Tour, et si elle n'a pas été brisée et dépouillée de son contenu par l'un des Alamannes envahisseurs...

EUG. SECRETAN.

---